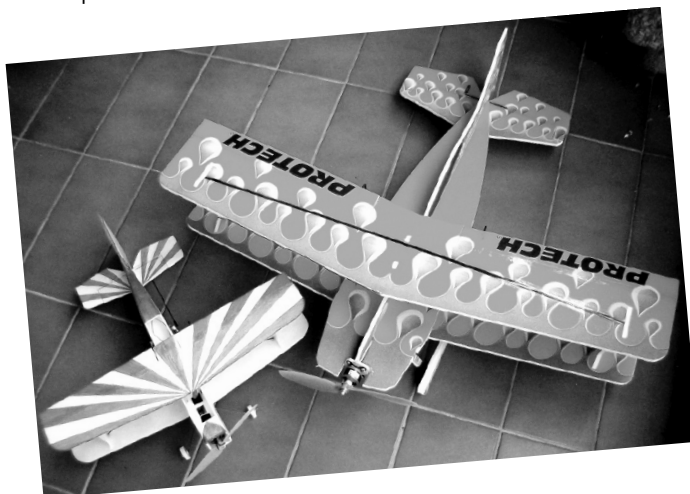


Faites connaissance avec...

Proposition de création d'une nouvelle société à Eysins.

Je pratique ce hobby depuis 25 ans, en particulier, avec des modèles à moteurs thermiques. Depuis cette année, quelques avions et hélicoptères électriques sont venus agrandir la famille. Je rencontre souvent des personnes intéressées et je connais quelques pilotes, d'Eysins et environs, qui utilisent aussi ce genre d'engins. Ceux-ci, très silencieux, permettent de se détendre, sans se déplacer sur un terrain réservé à ce sport.

L'idée m'est venue de créer un club de modèles réduits télécommandés dans notre commune, comprenant plusieurs disciplines: planeurs légers sans moteur à lancer à l'aide d'un élastique servant de catapulte, planeurs électriques de début, pour la formation des nouveaux pilotes.



Slowflyer: avions électriques légers, avec possibilité de voler à l'extérieur et en salle. Une demande d'utilisation de notre salle de sport, une à deux fois par semaine, sera faite, ainsi que la recherche d'emplacements pour les vols de planeurs.

Je suis à votre disposition pour: des démonstrations de modèles et explications, une initiation au pilotage avec un modèle de début, des conseils pour l'achat de matériel, une aide à la construction et la mise au point, ...

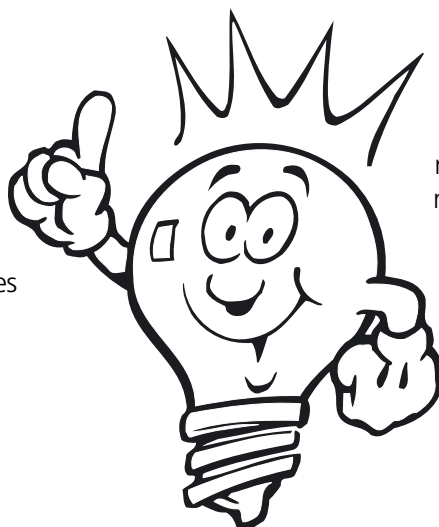
Si vous êtes intéressés par cette activité, vous pouvez me contacter:

Alain Pozza
Grand'Rue 11A
079/626.21.26
pozza_air@bluewin.ch

Information de la SADEC

Nouveauté dès le 1er août 2005

A parti du 1er août 2005, les consommateurs pourront ramener les luminaires et sources lumineuses hors d'usage aux commerces et aux centres de collecte. En priorité l'apport aux commerces qui sont tenus de les reprendre gratuitement.



Les sources lumineuses suivantes seront reprises: les tubes fluorescents, les lampes à halogènes métalliques, celles à vapeur de mercure ou de sodium, lampes diodes lumineuses et les lampes à basse consommation (les lampes à incandescence et les lampes halogènes doivent comme auparavant être jetées dans les ordures ménagères).





Manifestations à Eysins

Sortie Surprise des Jeunes

Le samedi 11 juin, par un temps idéal, pas un nuage à l'horizon, la société de développement organisait la course des jeunes.

Une trentaine de nos chères têtes blondes avaient répondu présent pour cette journée.

Le secret de la destination de la course fut bien gardé, même au-delà de notre frontière franchie à Vallorbe.

Lorsque Laurence, déclara que nous allions visiter des petits vieux très vieux, certains jeunes protestèrent arguant qu'il n'avait pas envie d'aller trouver Pépé et Mémé à l'EMS !

En fait de petits vieux, les enfants furent soulagés de constater en arrivant que ceux-ci étaient en fait les répliques de Dinosaures du Dino-Zoo de Charbonnières-Sapins.

Sur place, les 30 enfants furent divisés en 2 groupes, les plus petits effectuant des activités en rapport avec la pré-histoire comme l'allumage d'un feu à l'aide d'un silex et d'une marcaissite, des peintures rupestres et le tir de sagaie au propulseur, pas évident pour les petits bouts de choux de toucher la cible placée à 15 mètres !

Pendant ce temps, les « grands » effectuaient le tour du parc, soit environ 1,5 km d'un joli sentier didactique qui retrace l'évolution sur terre.

Mises en valeur par des environnements et des bruitages d'un autre âge, des répliques de dinosaures plus vraies que nature attendaient les bambins tout au long du parcours.

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, les enfants ne furent nullement apeurés à la vue de tous ces monstres antédiluviens, montrant sans doute ainsi que le film

« Jurassic Parc » les avaient habitués aux Triceratops, Stégosaures et autres Tyrannosaures. (Sur la fin du parcours, l'évolution de l'homme était décrite, mais cela ne retint que peu l'attention des jeunes, sans doute les humains étaient ils moins spectaculaires que toutes les autres créatures.)

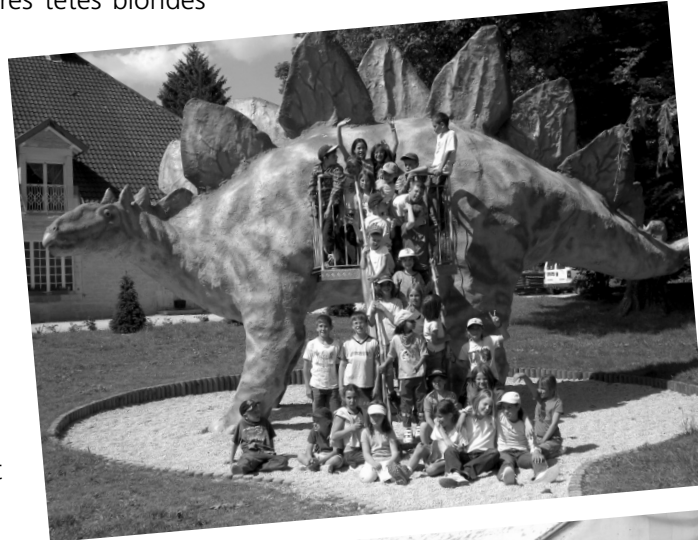
A midi, tout le monde s'installa sur une place de jeux ombragée pour se rassasier du pique-nique tiré des sacs.

L'après midi, les 2 groupes effectuaient la 2^e partie du programme, puis, après la collation de 16 heures, un petit film en 3 dimensions retraçant la naissance de la terre et le big-bang était présenté.

Un dernier petit tour en carrousel, juchés sur des dinosaures fantaisistes de toutes les couleurs, et le car s'ébranlait pour le retour vers Eysins.

On aurait pu penser que cette journée bien remplie, aurait été épuisante pour tous les participants, loin de là ! Le voyage du retour fut, tout, sauf calme.

C'est donc avec satisfaction que tout le monde retrouva Eysins et son calme, la tête pleine de toutes les belles images de la journée, mais avec les oreilles qui sifflaient...



Le Conseil communal en direct

Le Conseil communal s'est réuni le 14 septembre 2005. Trois objets étaient présentés aux Conseillers :

Préavis n° 32: Modifications prioritaires du Règlement du Conseil communal

L'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution vaudoise en date du 14 avril 2003 a notamment nécessité une importante adaptation de la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC; RSV 175.11) et, dans une moindre mesure, de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP; RSV 160.01).

Les projets de lois modifiant la LC et la LEDP ont été adoptés par le Conseil d'Etat en date du 17 décembre 2004 et par le Grand Conseil en date du 3 mai 2005. L'entrée en vigueur de ces nouveautés légales s'est faite le 1er juillet 2005 et a été publiée le 8 juillet 2005 dans la Feuille des avis officiels (FAO).

Dispositions prioritaires

Conservation du Conseil communal

Pour les communes de moins de 1000 habitants et qui veulent conserver leur conseil communal et ne pas passer au conseil général, le conseil communal devra prendre une décision d'ici le 30 septembre 2005, confirmant que le conseil communal est maintenu. A défaut, le passage au conseil général se fera automatiquement. (article 2 des dispositions transitoires de la loi sur les communes):

Nombre des membres du Conseil communal (Art. premier de notre règlement du Conseil communal)

Pour les communes qui veulent modifier le nombre des membres du conseil communal, le conseil communal devra décider du nouveau nombre de ses membres d'ici au 30 septembre 2005, sur la base du nouvel article 17 ci-après de la loi sur les communes :

Art. 17.- Le nombre des membres du conseil communal est fixé selon l'effectif de la population issu du dernier recensement annuel. *

Le barème suivant en fixe le nombre :

Population	Minimum	Maximum
Jusqu'à 1000 habitants	25	45
1001 à 5000	35	70
5001 à 10000	50	85
10001 et plus	70	100

Système électoral pour l'élection du conseil communal

(Art. 2 de notre règlement du Conseil communal)

Sauf décision contraire, l'élection du conseil communal a lieu selon le système proportionnel (art. 144 Cst-VD et 81a LEDP)

Pour que l'élection ait lieu selon le système majoritaire à deux tours, ce que nous souhaitons vivement, **il faut le mentionner dans le règlement du conseil communal d'ici au 30 septembre 2005.**

A l'unanimité, moins une abstention, les Conseillers ont décidé la conservation du Conseil communal avec 40 membres et 12 suppléants. Il a également été décidé de conserver le mode d'élection selon le système majoritaire à deux tours.

Préavis n° 33: Demande de crédit de Fr. 264'000.-- pour la réalisation des collecteurs d'assainissement «Rue de la Dôle – Chemin Sous-Cor»

L'étude du PGEE, Plan Général d'Evacuation des Eaux, approuvée par le Chef du Département de la sécurité et de l'environnement, DSE, le 13.11.2003, a mis en évidence l'insuffisance du collecteur d'eaux claires en bordure du chemin Sous-Cor. Ce réseau, comprenant également les eaux usées, a été construit dans les années 1960 par les Améliorations foncières. Les plus-values, hormis l'assainissement agricole, ont été portées à charge de la Commune. Vu les pentes d'écoulement très faibles, de l'ordre de 5 o/oo, et l'augmentation des apports de ces dernières décennies, la Municipalité juge indispensable de réaliser le collecteur de décharge des eaux claires dès le carrefour du chemin Sous-Cor avec la rue de la Dôle. Ce projet demande une prolongation en amont, soit le long de la rue de la Dôle pour équiper les terrains adjacents. Ce passage se fera conjointement avec le Service Intercommunal des eaux Chéserex, Grens, Eysins, S.I.E.C.G.E., qui prévoit un bouclage du réseau d'eau potable. Les travaux de génie civil seront donc dûment répartis.

Le Conseil communal a accepté le préavis à l'unanimité tel que présenté

Préavis n° 34: Arrêté d'imposition 2006

La Municipalité propose le statu quo, à savoir de reconduire le taux d'imposition 2005 en 2006, 0.597, tout en étant parfaitement consciente du fait que les données qui nous parviendront du canton risquent de provoquer un déficit des comptes communaux. Toutefois, vu la bonne situation financière de notre commune, et le potentiel de développement de notre village à court et

moyen terme, la Municipalité estime qu'il est tout à fait possible d'assumer ce déficit sans s'endetter.

A ce jour et suite à la bascule au 31 décembre 2003, nous ne connaissons toujours pas les répercussions de ladite bascule en ce qui concerne les rentrées fiscales pour notre commune, puisque, force est de constater que l'Administration Cantonale des Impôts, ACI, ne nous a toujours pas communiqué, à ce jour, les rentrées fiscales pour l'année 2003.

Il nous semble opportun de maintenir le taux d'imposition à Fr. 0.597 afin de permettre à notre commune de subir le déficit prévisible en 2006, sans emprunter, pour, d'une part, continuer à effectuer certains investissements liés au plan de législature 2002 - 2006, ainsi que

de respecter nos engagements et surtout de couvrir nos charges courantes.

Le moment semble donc mal choisi pour une modification du taux d'imposition, compte tenu des éléments cités ci-dessus.

Comme déjà mentionné dans l'élaboration du budget 2005, La Municipalité tient à rester plus que prudente dans son analyse des projections financières pour l'année 2006. Elle se veut réaliste en tenant compte d'un maintien du niveau des impôts et de la maîtrise de nos charges courantes.

Le préavis n° 34 est accepté à l'unanimité par le Conseil communal.

Infos municipales

Programme 2005 - 2006 «Soleil d'automne» Paroisse de la Dôle

20 octobre 2005	à 14h00	Chalet à Grens
17 novembre 2005	à 14h00	Buvette de la Grande salle à Gingins
9 décembre 2005	à 14h00	Buvette du Collège de Borex
12 janvier 2006	à 14h00	Salle du foyer de la grande salle à Eysins
9 février 2006	à 14h00	Grande salle à Crassier
16 mars 2006	à 18h00	Salle communale de Signy
5 avril 2006	à 18h00	Salle abri PC à Arnex
1er juin 2006	Course croisière sur l'AAR	
4 juin 2006	Concours hippique à Gingins	

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Mme Edith Glauser au no de tél: 022.361.43.08

Recrutement:

Le Service Défense Incendie et Secours d'Eysins recrute des nouveaux sapeurs-pompiers pour l'année 2006.

Si vous êtes motivé, disponible, en bonne santé et désireux de vous impliquer pour la vie de la commune, vous êtes bienvenu.

Inscription et renseignements jusqu'au **1er novembre 2005** auprès de:

Cdt. SDIS Eysins
Capitaine Jacques Olivier
1262 Eysins
Tél: 022.361.25.59

Les personnes intéressées peuvent également nous rejoindre lors de notre exercice du vendredi 4 novembre 2005 de 19h30 à 22h00. Rendez-vous au local du feu d'Eysins.



DANCE AEROBICS 

NOUVEAU à EYSINS
à la **SALLE DE GYM.**
à **18h30**
Fr. 12. — le cours
La 1ère séance d'essai
est gratuite.

RENSEIGNEMENTS :
Patty AUGSBURGER
078 711.61.42

*Une méthode gaie et dynamique
Pour vous mettre en forme et vous
sentir bien dans votre peau
que
vous aimez bouger en musique
que vous soyez débutante ou sportive.*

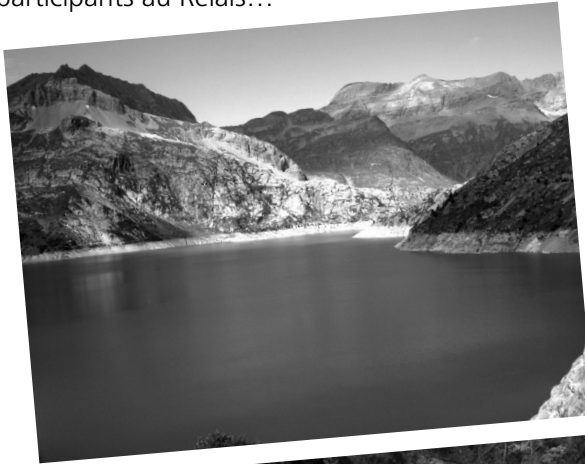
Manifestations à Eysins

La Course de nos Aînés.

Ce jeudi 8 septembre, 30 personnes et le soleil étaient présents pour participer à la sortie annuelle des aînés organisée par la société de développement.

A Glion? Pour une fois pas de goût de bouchon...

A Martigny, une pause café-croissant bienvenue attendait les participants au Relais...



Le car se dirigea ensuite vers le **Châtelard**, et là bien des occupants eurent la puce à l'oreille quant à la destination de la course: **Le Barrage d'Emosson**.

Pour arriver jusqu'au **barrage**, nous empruntons tout d'abord un funiculaire qui circule sur la pente la plus forte du monde pour un funiculaire à deux cabines (87%), Là, notre secrétaire Mme Desponds, nous montra que ce n'était pas les personnes les plus âgées qui avaient le plus peur, en virant subitement au vert.

Après le **funiculaire**, impressionnant, il est vrai, le groupe embarqua dans le Petit Train Panoramique, jadis le moyen d'acheminer les ouvriers sur le site du barrage, qui traverse forêts et rochers et offre à chaque instant de merveilleux points de vue sur la grandiose Chaîne du Mt-Blanc et les Gorges du Bouqui, et le Minifunic relie le terminus du Petit Train à la gare «Lac d'Emosson» qui surplombe de 30 mètres le couronnement du barrage en gravissant 140 mètres de dénivellation.

Un **apéritif** de bienvenue attendait nous convives sur la terrasse du restaurant.



Après le **dessert** et le café, nous devons visiter l'intérieur du barrage, mais comme les séismes s'étaient déclenchés, la première fois depuis 30 ans de services, nous avons dû nous contenter d'une magnifique maquette commentée par le patron du restaurant avant de redescendre via les funiculaires.

Pour **les 4 heures**, une petite dégustation valaisanne était prévue à la Cave du Chavalard à Fully afin de compléter le programme de la journée.

Nous tenons à remercier notre chauffeur **Pascal**, notre **pasteur David**, notre **Syndic** et toutes les personnes présentes avec qui nous avons passé une journée qui fut pleine de soleil et de surprises...

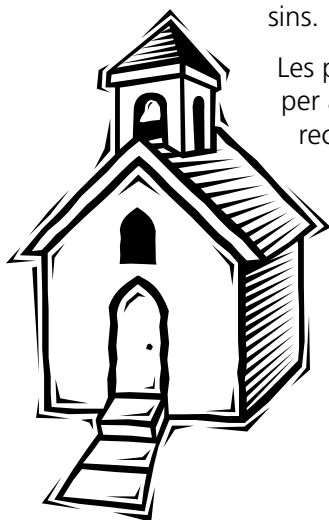
Cultes à Eysins

octobre 2005 à décembre 2005

Octobre	16 culte	à 09h15 *
Novembre	06 culte	à 09h15
Décembre	04 culte	à 09h15 *
	18 culte Noël des familles	à 10h00

* culte avec sainte cène.

Sonnerie de cloche à 19h la veille de chaque dimanche ou fête où un culte est célébré à l'église d'Eysins.



Les personnes empêchées de participer au culte peuvent demander de recevoir la sainte cène à domicile.

Adressez-vous aux conseillères de paroisse :

Josette Olivier
(tél. 022 361 83 35)
ou Edith Glauser
(tél. 022 361 43 08).

Bonheur et tristesse

Ils sont nés :

Luna STEINER	née le 24 août 2005
Gary LOY	né le 25 août 2005
Célia MARGUET	née le 19 septembre 2005
Elodie ZURKINDEN	née le 20 septembre 2005

Ils se sont mariés :

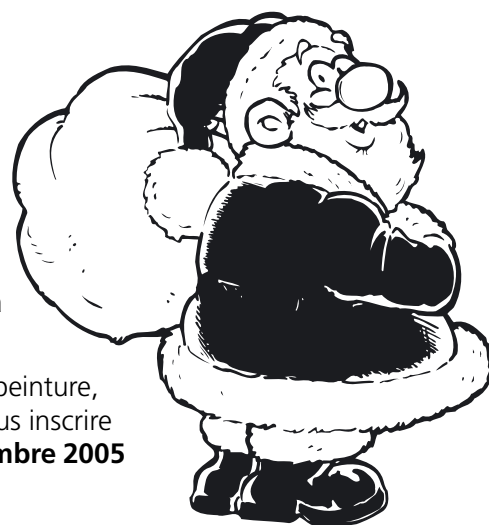
Mme Sophie PERRIER et
Monsieur Denis SIFFERT le 17 juin 2006

Ils ont fêté :

Mme Marie-Louise BAPST, ses 85 ans le 1er juillet
Mme Lois SNOW, ses 85 ans le 12 juillet

En souvenir de :

Alain FAURE décédé le 10 août 2005
Jean HUMBERT décédé le 20 août 2005



Marché de Noël

Nous vous rappelons que la 6ème édition du marché de Noël se tiendra sur la place du village le **samedi 10 décembre 2005**.

Pour toutes les personnes intéressées à tenir un stand de bricolages, artisanat, peinture, brocante, produits agricoles ou décorations florales ou autres vous pouvez vous inscrire au moyen du coupon réponse ci-dessous et nous le retourner d'ici le **15 novembre 2005** au bureau du Greffe.



Je participerai au marché de Noël le 10 décembre 2005

Je tiendrai un stand de

Nom : Prénom :

Adresse :

Date : Signature :

